



LETTRE MENSUELLE
de la section syndicale CFE-CGC
Groupe Gfi Informatique
www.fieci-cgc.org/cgcfi
cgcfi@free.fr / tél 06 83 09 41 92

Sommaire :	
page 1	1 milliard d'Euros et après ?
page 2	divers faits
page 3	négociation astreintes
page 4	agenda
page 5	coordonnées

N° 209 - 27 Février 2017

1 milliard d'Euros : et après ?

Depuis le temps qu'ils en rêvaient, PDG actuel ou PDG d'avant, le milliard fatidique a fini par arriver !

Voilà une bonne chose de faite.

Sauf que, le milliard d'Euros de chiffre d'affaires (1,015 exactement) ne devait arriver qu'en 2018 accompagné d'une rentabilité de 8% ! Or, si l'on tient le milliard dès 2016, la rentabilité, elle, est tombée à 6,05%, soit le plus bas niveau depuis 2010 avec un décalage particulièrement fort par rapport au budget 2016 qui prévoyait 7,38%.

Le résultat net qui s'établit à 32M€ n'est guère en progression par rapport à 2015 où il s'établissait à 22M€ avec les coûts faramineux de 5M€ de l'opération Mannai (Rotschild, banque d'affaires, prime pour le PDG ...) et du litige TVA pour 3,4M€.

Et que dire de la **génération nette de trésorerie**, si ce n'est qu'elle est très insuffisante (13M€) et à peine supérieure aux dividendes attendus par l'actionnaire majoritaire Mannai ; de surcroît, elle correspond à environ 20% de la MO alors que le standard à retenir est de 50%. En conséquence Gfi a dû avoir recours à l'endettement qui est donc en hausse.

Au niveau des Branches, en dépit d'un jour d'activité de plus par rapport à 2015, le ratio **MO avant PO&COM / CA est en baisse significative** et la dégradation de Software se poursuit.

Néanmoins, face à ces résultats inquiétants, le PDG explique que « *la France a investi massivement, plus qu'en 2015, dans les solutions, l'innovation et la sécurité afin de préparer son avenir* ». Pour la **CFE-CGC**, il faudra s'assurer que ces investissements apporteront bien, le moment venu, par leur commercialisation, les avantages économiques dûment attendus. Or, la dérive constatée de certains gros projets de ce type, dans la Branche Software en particulier, laisse à penser que le pari n'est pas gagné !

Cette avalanche de chiffres qui s'apparente à une douche froide, tranche avec les discours très « positifs » prononcés par les représentants de la Direction lors de la récente tournée des « Kickoff » où l'on entend **toujours parler de croissance** du chiffre d'affaires, mais **jamais des raisons de la chute de la rentabilité !**

Les salariés qui ont travaillé d'arrache-pied sur des projets de plus en plus complexes, sans marges de manœuvre pour cause de pression sur les prix, attendent un juste retour sur leur investissement : **si les augmentations salariales, les PO et la Participation ne sont pas au rendez-vous, le risque de désengagement serait fort** et pèserait négativement sur les résultats à venir.

Alors, que faire pour entretenir la motivation, après l'ivresse du 1^{er} milliard ? Tout simplement, viser le 2^{ème} milliard pour 2020 !

C'est ce que prévoit le plan stratégique 2018-2020 dénommé « *Boost 2020 » ! Un tel projet voulu par le PDG qui vise également une restauration de la **rentabilité à un niveau compris entre 8% et 10%** (6,05% en 2016), **40% du CA appuyé sur les solutions Software et Business solutions** (20% en 2016), **et 50% du CA hors de France** (18% en 2016), ne manquera pas d'enthousiasmer le collectif des 10.000 salariés en France si l'on « boost » aussi la politique salariale et la Participation !

A défaut, les salariés se laisseront de courir derrière des milliards qui ne leur rapportent jamais rien !

[Résultats consolidés annuels du Groupe Gfi exercice 2016](#)
Publiés le 23/02/17

CA = chiffre d'Affaires

MO = Marge opérationnelle = CA – coûts directs – frais généraux imputables

PO&COM = primes d'objectif et commissions

Montant des dividendes versés au titre de 2015 = 9,9M€

*

« **Boost 2020** »
Prononcer :
« **boust vingt vingt** »



Effectif UES(env):
Gfi Informatique : 5500
Gfi IP : 1800
Gfi Progiciels : 900
Total : 8200

Divers faits ...

STOP aux licenciements dans la Branche Software !

La performance* de la Branche SW est en régression continue : 13,3% en 2012, 6,8% en 2016 ! Depuis quelques mois les licenciements s'y succèdent avec régularité : des salariés avec une certaine ancienneté, des hommes, des femmes, parfois même en arrêt de travail pour burnout, sont déclarés en « insuffisance professionnelle »!

Ceci ne serait-il pas en rapport avec cela ? Arrêtez ce gâchis humain Monsieur le Directeur Général de la Branche SW et osez dire la vérité !

*MO avant PO&COM / CA



Carte Edenred Ticket-Restaurant : l'aventure c'est l'aventure !

- En version 1.05 (cf notre communication n°208 datée du 27 janvier 2017) l'application Smartphone affichait une valeur faciale du TKR de **7€** (pour mémoire : elle est en réalité de 8€).

Pour un versement de **144€**, on avait **20,571428571428571428571428571 (26 décimales)** TKR de valeur faciale **7€ !**

- Le bug a été corrigé dans la version 1.2.

Désormais pour un versement de **144€** on a **19,2** TKR d'une valeur faciale **7,5€** : belle progression !

Ou bien, pour un versement de **136€**, on a **18,13333333333333333333333333333333 (26 décimales)** TKR d'une valeur faciale **7,5€ !**

Si la valeur faciale du TKR évolue régulièrement au fil des versions du logiciel, on finira peut-être par avoir des TKR de 9€ !

Plus sérieusement, comment la Direction peut-elle laisser prospérer de telles erreurs de la part de son fournisseur, depuis autant de mois, et surtout les imposer aux 10.000 salariés du Groupe en France ?

Le moindre des salariés de Gfi qui laisserait dans un tel état les applications qui lui sont confiées, ne manquerait pas de passer dans une procédure disciplinaire avec à la clé, une « *sanction pouvant aller jusqu'au licenciement* » !

- Pour ne pas vivre l'aventure jusqu'au bout, **n'oubliez pas de demander le changement de millésime** si votre solde contient encore du millésime 2016 ! **Si vous ne le faites pas avant le 15 mars 2017, votre solde en millésime 2016 sera p-e-r-d-u !**

- **Enfin**, surveillez vos boîtes aux lettres prochainement car de très nombreuses cartes EDENRED sont à **échéance fin mars 2017 ou fin avril 2017** et leurs remplaçantes pour 3 ans, arriveront par voie postale !

Le croiriez-vous ? La Direction ne se montre toujours pas décidée à dresser un bilan d'utilisation de la carte EDENRED qu'elle a pourtant imposée aux 10.000 salariés du Groupe en France, il y aura bientôt 3 ans !

L'audience du 24 février 2017 au Tribunal d'Instance de Saint Ouen a été reportée

Comme nous vous l'avons appris le mois dernier (cf notre communication mensuelle n°208 datée du 27 janvier 2017), **la Direction, dans sa détermination à imposer un CE unique dans Gfi Informatique** (volonté qui a pris naissance dès 2014 au moment de la négociation du protocole préélectoral des élections de l'UES finalement achevées en février 2015, pour un mandat de 4 ans) avait saisi le TI de Saint Ouen conformément aux nouvelles dispositions de la loi El Khomri.

L'audience devait se tenir le 24 février. Mais, à la demande des organisations syndicales, parmi lesquelles, la **CFE-CGC**, un report de cette audience a été demandé puis accepté par le Président du Tribunal .

Ce répit doit être mis à profit pour élaborer en interne, par voie de négociation avec la Direction, une organisation des Instances Représentatives du Personnel (IRP) qui s'inscrive harmonieusement dans l'organisation du Groupe Gfi, à partir des élections de 2019, sans dénaturer la représentation légitime des salariés (notion de proximité géographique à prendre en considération) ni l'objet de chaque instance : CE, CHSCT et DP .

Pour la CFE-CGC, il n'y a pas d'alternative à la négociation. Cependant le temps est compté.

Le juge n'arrêtera la procédure enclenchée, qu'en présence d'un accord Direction Syndicats ! A défaut il imposera, sur la base de critères purement juridiques, l'organisation des IRP qui lui paraîtra conforme aux textes, et ordonnera aussitôt l'organisation de nouvelles élections au périmètre de toute l'UES (Gfi Informatique, Gfi Progiciels et Gfi IP).
à suivre

Connaissez-vous l'Action sociale Malakoff Médéric ?

Ce sont des dispositifs financiers qui peuvent vous être attribués* en cas de besoin, par **Malakoff Médéric** l'assureur du régime complémentaire de **prévoyance** (décès, incapacité temporaire, invalidité) de la branche des BET (dite SYNTEC) auquel vous cotisez conjointement avec l'entreprise Gfi.

Une campagne d'information sera lancée courant mars : pour en bénéficier et ainsi, mieux connaître ce service, inscrivez-vous dans **l'espace client TOUTM** en complétant vos données individuelles par **votre adresse mail personnelle** (et non professionnelle).

*sous conditions de ressources

NB : la mutuelle santé Gfi n'est pas assurée par Malakoff-Médéric mais par Verspieren/GENERALI



RAPPEL :

Flash-info du 8 juillet 2016



Flash info Groupe Gfi

www.fieci-cgc.org/cgcfi

cgcfi@free.fr

tél : 06 83 09 41 92

n°41 - 8 juillet 2016

Twitter : @cgcfi

Informations CFE-CGC du Groupe Gfi Informatique : www.fieci-cgc.org/cgcfi

Accord sur les astreintes signé par SUD Groupe Gfi et la Direction : ensemble, les syndicats CFE-CGC, CFDT et CFTC, majoritaires, font opposition !

Après une période de négociation ouverte depuis 2012 (4 ans !), entrecoupée par de (très) longues éclipses, la Direction a soudain décidé d'en finir avec le sujet des astreintes!

Deux ultimes réunions se sont tenues les 31 mai 2016 et 16 juin 2016, puis la Direction a proposé un texte définitif pour signature immédiate.

**Pour la CFE-CGC, la CFDT et la CFTC, disposant ensemble d'une
représentativité majoritaire de 53,2%, ce texte reste inacceptable.**

*cf nos arguments et nos propositions, notamment dans nos lettres mensuelles n° 199 du 29 mars 2016,
n° 202 du 29 juin 2016, et hebdomadaire n° 40 du 17 juin 2016 !*

SUD Groupe GFI, disposant, d'une représentativité de 40,8%, a procédé, seul, à la signature du texte le 29 juin 2016, ce qui le rend applicable à partir du 1^{er} juillet 2016, puisqu'il suffit que le syndicat signataire dispose d'une représentativité au moins égale à 30% ...

**sauf si les syndicats majoritaires exercent leur droit d'opposition
conformément aux dispositions prévues par le Code du travail dans ses articles
L 2331-8, L2331-9 et L2332-12,**

et c'est exactement ce qu'ils ont fait, ensemble, le 6 juillet 2016 !

*cf page 2 et 3/4 : la CFE-CGC, la CFDT et la CFTC ont, chacun, conformément aux textes, envoyé
un courrier officiel d'opposition, aux signataires : SUD Groupe Gfi et la Direction de Gfi*

Conséquence : le texte du 29 juin 2016, signé par le seul syndicat : SUD Groupe Gfi, et la Direction est réputé non écrit. Toutes les parties prenantes devront se retrouver ensemble, autour de la table des négociations pour un nouveau round de réunions !

**L'ère « Mannai », actionnaire qatari majoritaire qui
possède 51% du capital de Gfi depuis le 22 juin 2016, ne
saurait s'inaugurer par la signature d'un accord
d'entreprise au rabais !**

**7^{ème} relance : il faut
immédiatement rouvrir la
négociation sur les astreintes!**

Cela s'est passé en février :

Le 7 février : réunion du CCE

Présentation du Budget 2017 Groupe, par le PDG : des indicateurs volontairement (trop ?) ambitieux : **+14,9% pour le CA** (dont +6,6% à périmètre comparable), une **MO à 6,6% du CA** (vs 6,1% constaté en 2016 et 6,57% en 2015) **très loin du budget 2016 qui la prévoyait à 7,38%**. Mais un **Résultat net** compris entre **40 et 42M€** vs 32M€ constaté en 2016 : le franchissement du seuil fatidique de 42M€ en 2017 engagera Mannai qui détient aujourd'hui 51% du capital de Gfi à acquérir (à 8,5€ l'unité) les actions de Gfi encore détenues par Apax et Boussard&Gavaudan ce qui pourrait le faire monter à 95% du capital de Gfi d'ici 1 an environ (quelques centaines de millions d'Euros à sortir de son porte-monnaie, mais est-ce pour lui, une difficulté ?). **Forte hausse des coûts de restructuration sociale** : indemnités de licenciement à 4,8M€ (vs 3,7M€ dans le budget 2016) **et simultanément 2000 recrutements prévus en 2017** : comprenne qui pourra !

Le 8 février : 6^{ème} réunion de concertation Direction Gfi Progiciels/Syndicats (CFDT, CFE-CFC, SUD Groupe Gfi) sur le dispositif des PLD (Primes liées à la Diffusion des Progiciels avec déplacements).

Les discussions avancent lentement, mais prudemment. Les Représentants du Personnel veulent un **dispositif sans perdants** sur la base a minima d'un profil de déplacement identique ; cela pourrait nécessiter un accroissement maîtrisé du budget. La Direction y est à ce jour opposée. Elle propose un tarif unique de 20€ par déplacement (au lieu de 15€ précédemment annoncé et refusé par les RP), +5€ à partir de 100 (voire moins) déplacements par an.

La question du montant de réintégration dans le salaire pour compenser la perte due à la baisse de la tarification unique envisagée (**rappel** : passage de 40€ pour les déplacements longs et de 25€ pour les déplacements courts, à 20€) **reste posée** : quel horizon arrière ? 2013 à 2016 ? 2009 à 2016 ? Autre ? Quel taux réintégration ? Le même pour tous ? Un taux individualisé ? Des taux par « profils types » de déplacement ? Quelle évolution du volume des déplacements dans les années à venir ? Quelle tarification pour les déplacements avec nuitée(s) ?

Prochaine réunion : le 8 mars 2017

2^{nde} quinzaine de février : la CFE-CGC demandait la réouverture de la négociation sur les **astreintes** et l'ouverture de celle sur les mesures de prévention des **Risques Psycho sociaux (RPS)**, mais la Direction reste sourde à ces demandes.

Sur le terrain, la **CFE-CGC** déplore de nombreux cas de **burnout**. La Direction ne voit-elle pas les effets dévastateurs de sa politique de croissance forcenée qui oblige les salariés en « bout de chaîne » à réaliser des projets dans des conditions insupportables, parce que mal chiffrés au départ, parce que croissance obligatoire du chiffre d'affaires à n'importe quel prix ?

Les CHSCT tirent le signal d'alarme mais la Direction s'installe dans le déni : jusqu'à quand ?

Prévisions pour Mars :

Le 8 mars : 7^{ème} réunion de concertation Direction Gfi Progiciels/Syndicats (CFDT, CFE-CFC, SUD Groupe Gfi) sur le dispositif des PLD (Primes liées à la Diffusion des Progiciels avec déplacements).

Et si, derrière la saine volonté d'uniformiser les systèmes des PLD, entre Gfi Progiciels, ex Gfi Chronotime, ex Ordirope et ITN, se dissimulait la volonté de la Direction de raboter le statut social des salariés ?

La question mérite d'être posée : les représentants du personnel ne participeront pas à une mascarade qui, pour simplifier la gestion, voire réduire les coûts à terme, plumerait les salariés !

Certes, nous n'en sommes pas encore là, mais la plus grande prudence est de mise !

Le 9 mars : réunion de la commission de suivi de l'accord ARTT et présentation des dispositifs de CET par le CM-CIC Epargne Salariale.

La **CFE-CGC**, très en pointe au niveau national sur tous les dispositifs d'épargne salariale a convaincu la Direction de regarder de près, les dispositifs de Compte Epargne Temps (CET) qui recueillent de surcroît, un intérêt favorable et partagé de l'ensemble des organisations syndicales.

Regarder de près ne signifie pas pour autant mettre en place : le chemin sera long et difficile ! Mais dans un 1^{er} temps, ne boudons pas le plaisir d'une investigation partagée au lieu d'un refus systématique !

Ensuite ? Nous verrons bien !


2^{nde} quinzaine de mars : de 2^{nde} seconde quinzaine de janvier en 2^{nde} quinzaine de février, voici la 2^{nde} quinzaine de mars : la Direction va-t-elle enfin ouvrir un cycle de négociation pour aborder les **astreintes** et la **prévention des Risques Psychosociaux (RPS)** ?

Faudra-t-il que les cas de burnout soient encore plus nombreux et visibles, et se transforment en véritable épidémie pour que la Direction se saisisse de la gravité de la situation ?

Quand la Direction va-t-elle enfin comprendre que le sujet des **astreintes** devra être « proprement » et promptement résolu, autrement que par l'application des **diktats d'un certain Monsieur « NIET-à-tout »** spécialiste patenté du sujet ?


Quand la Direction commencera-t-elle à écouter les syndicats (CFE-CGC, CFDT et CFTC) qui ont refusé, dans l'intérêt des salariés concernés, de dire « **DA, DA, DA** » à Monsieur « **NIET-à-tout** » au terme de plusieurs années (!) d'une négociation minimaliste, indigne d'un Groupe de l'envergure du Groupe Gfi ?

70 %




des salariés déclarent avoir un travail nerveusement fatigant



90 %







des salariés éprouvent de la fierté d'un travail bien fait

Nous savons défendre **VOTRE** savoir faire

Rejoignez-nous 


 Fieci CFE CGC
  eFIECI
  Fieci CFE-CGC

**Prenez contact avec vos représentants CFE-CGC !
Adhérez à la CFE-CGC !**

Alina TORTOCHAUT	Délégué Syndical Central UES	06 83 09 41 92
Ex Gfi Chronotime	Bruno LEROY	06 60 59 15 22
Ex-Gfi Consulting	Martine VERNEUIL	06 83 09 41 92
Gfi Entreprise Solutions	Patrick NGUYEN	06 83 09 41 92
Gfi Infogen System	Charles MAUPU	06 10 02 36 41
Gfi Informatique EST	Benoît WENK	06 61 13 11 93
Gfi Informatique IDF	Patrick Le BRUN Michaela ALEXANDRESCU Robert MATHERON Olivier MAULMY	06 83 09 41 92 06 89 64 39 93 06 81 94 24 31 06 74 14 53 45
Gfi Informatique RHONE-ALPES	François LECLUSE	07 80 02 68 59
Gfi Informatique SUD-EST	Guy DECHELETTE	06 74 14 53 45
Gfi Informatique SUD-OUEST	Alain GUILLOU	06 84 95 36 59
Gfi IT	Pascal HOUSSIN	06 98 38 41 55
Gfi IP	Bruno DAVID	06 60 99 28 16
Gfi Progiciels IDF	Olivier YERLE	06 70 76 38 06
Gfi Progiciels Montpellier	André NEBLE	06 83 09 41 92

Pour rester informés sur les événements survenant dans le Groupe Gfi, consultez régulièrement :

- TWITTER : [@cgcfi](https://twitter.com/cgcfi)
- YAMMER (réseau interne Gfi) : [groupe « Syndicat CFE-CGC »](#)
- notre site WEB CFE-CGC externe : www.fieci-cgc.org/cgcfi



Téléchargez le guide « pas à pas » de la CFE-CGC pour accompagner les premiers pas des jeunes dans l'entreprise